



DEMANDE DE RESERVATION DE SALLES.

Seules les demandes ayant donné lieu à une constitution de dossier seront prises en compte.

Utilisation de la salle : 9h00 à 2h00 le lendemain, pour les vendredis et samedis / 9h00 à 23h00, les autres jours.

Demande à transmettre à : pole-citoyen@vso91.fr

Contact : 01.69.51.71.00

Date souhaitée : Nombre de personnes :

SERVICE INTERNE : Représentée par :

ASSOCIATION : locale extérieure :

Représentée par : Mail :

Tel :

PARTICULIER : M. Mme :

ADRESSE :

Mail : Téléphone :

Nature de la réservation :

- AG ANNIVERSAIRE EXPOSITION FORMATION MARIAGE REPAS
- REUNION SPECTACLE THEATRE
- AUTRES :

Salle demandée : Espace Colette René Vedel Foyer Macquigneau Autre :

Cadre réservé aux associations

Cette manifestation concerne-t-elle le tout public ? OUI NON

Horaires d'occupation de la salle :

Horaires exacts de l'évènement :

Souhaitez-vous que ces informations figurent sur les publications de la ville : OUI NON

DESCRIPTION DE L'ACTION : (si vous avez un visuel, merci de nous le communiquer en format JPG).

.....
.....

Cadre réservé à la mairie

Gratuit pour les associations de la commune (sous réserve de présentation de l'attestation d'assurance).

| Détails des prestations | Caution | Observation |
|-------------------------|---------|-------------|
| - Location : | | |
| - Ménage : | | |
| TOTAL : | | |

ATTENTION! Pour les associations et services internes, remplir, si besoin la fiche «DEMANDE DE MATERIEL» **1 mois avant l'évènement**

Fais-le : Signature du demandeur :

NB : Cette demande n'engage pas la ville ; elle donnera lieu obligatoirement à une réponse écrite.

HOTEL DE VILLE – 6 rue Jean Jaurès 91700 VILLIERS-SUR-ORGE - MAJ 12/09/2025